



Communiqué de presse

Paris, le 7 février 2017

Acticcia Vie 90 n°6 et Acticcia 90 n°10 les nouveaux Fonds Communs de Placement proposés par les Caisses régionales de Crédit Agricole

Le Crédit Agricole propose à ses clients particuliers deux nouveaux placements protégés à 90 % à l'échéance⁽¹⁾ : **Acticcia Vie 90 n°6**, éligible à l'assurance vie⁽²⁾ et au Compte-Titres, et **Acticcia 90 n°10**, éligible au Plan d'Épargne en Actions et au Compte-Titres. Ces Fonds Communs de Placement permettent aux investisseurs de bénéficier du potentiel de performance des plus grandes sociétés européennes⁽³⁾, tout en protégeant partiellement leur capital, à l'échéance⁽¹⁾.

D'une durée de 10 ans, **Acticcia Vie 90 n°6** et **Acticcia 90 n°10** permettent aux investisseurs de diversifier leur épargne sur un panier de 20 actions de l'indice Stoxx Europe 50⁽³⁾ (plus précisément les 20 premières pondérations). A l'échéance de ces placements, le 28 avril 2027, le client bénéficie :

- d'une protection jusqu'à 90 % du capital⁽¹⁾, en cas de baisse des marchés. Le risque de perte en capital ne pourra donc pas excéder 10 %⁽¹⁾
- d'une performance finale correspondant à la moyenne des performances des actions du panier, sachant que la performance retenue pour chaque action, calculée hors dividendes, est plafonnée à + 85 % sur 10 ans soit un taux de rendement annuel de + 6,35 % maximum⁽¹⁾ sans être limitée à la baisse.

Il suffit de conserver ses parts jusqu'au 28 avril 2027 pour profiter de la protection partielle du capital et pour obtenir une éventuelle performance finale positive (plafonnée à la hausse).

Acticcia Vie 90 n°6 et Acticcia 90 n°10 sont conçus pour les épargnants recherchant le potentiel des marchés actions européens tout en limitant les risques pris.

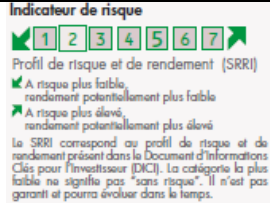
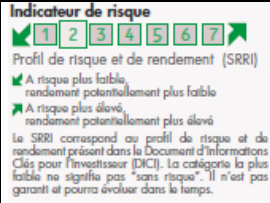
***Commercialisation (dans la limite du nombre de parts disponibles des FCP
et sous réserve de commercialisation par la Caisse régionale)
du 10 janvier au 13 avril 2017***

(1) La protection du capital à l'échéance, les performances et rendements potentiels annoncés dans ce document sont calculés hors frais d'entrée et hors fiscalité liés au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative de Référence et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule le 28 avril 2027. La Valeur Liquidative de Référence est définie comme étant la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 10 janvier 2017 inclus et le 28 avril 2017 inclus. Les performances et rendements sont nets de frais courants du FCP (notamment frais de gestion, de fonctionnement et commission de mouvement). Les rendements annualisés obtenus sont calculés sur la période du 28 avril 2017 au 28 avril 2027.

(2) Les contrats d'assurance vie multisupports ne comportent pas de garantie en capital sont assurés par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole S.A. – Predica, SA au capital entièrement libéré de 997 087 050 €, dont le siège social est au 50/56 rue de la procession, 75015 Paris SIREN 334 028 123, RCS Paris, entreprise régie par le code des assurances, et distribués par les Caisses Régionales du Crédit Agricole

(3) Correspondant aux 20 premières pondérations de l'indice Stoxx Europe 50 à la date du 7 décembre 2016 (liste disponible dans le reporting sur le site casicavetfcp.fr). L'évolution de l'ensemble des actions est calculée hors dividendes. La performance de chacune des actions est plafonnée à +85% dans le calcul de la performance finale, soit un taux de rendement annuel de 6,35% maximum.

Caractéristiques d'Acticcia Vie 90 n°6 et Acticcia 90 n°10

	ACTICCIA VIE 90 N°6	ACTICCIA 90 N°10
Code Isin	FR0013218625	FR0013218617
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français	
Société de gestion	Amundi Asset Management	
Commercialisateurs	Agences des Caisses régionales de Crédit Agricole proposant cette offre	
Pays de commercialisation	France	
Éligibilité fiscale	Contrats d'assurance vie, Compte-Titres	Plan d'Épargne en Actions, Compte-Titres
Période de commercialisation	Du 10 janvier au 13 avril 2017	
Durée de placement	10 ans	
Zone géographique	Europe	
Valeur de la part à l'origine	100 €	
Minimum de la première souscription	1 part	
Minimum des souscriptions ultérieures	1 millième de part	
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne	
Affectation des résultats	Capitalisation	
Frais d'entrée	2,5 % maximum dans le CTO. Assurance Vie : Cf. contrat	2,5 % maximum
Frais de sortie	Néant	
- A l'échéance		
- Entre le 28/04/2017, 12h01 et le 28/04/2027	1 % sur la dernière valeur liquidative des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année civile (de juin 2017 à mars 2027)	
- Aux autres dates	2 %	3 %
Frais courants	2,5 % TTC / an maximum	
Indicateur de risque	 <p>Indicateur de risque</p> <p>Profil de risque et de rendement (SRRI)</p> <p>▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible</p> <p>▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé</p> <p>Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.</p>	 <p>Indicateur de risque</p> <p>Profil de risque et de rendement (SRRI)</p> <p>▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible</p> <p>▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé</p> <p>Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.</p>

Les documentations juridiques d'Acticcia Vie 90 n°6 et Acticcia 90 n°10 sont disponibles sur simple demande.

La documentation juridique des fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant ces offres et doit être remise avant toute souscription. Ces fonds sont gérés par Amundi Asset Management, filiale du Groupe Crédit Agricole, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP 04000036 - Société Anonyme au capital de 746 262 615 euros - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris.

<http://www.ca-sicavetfcp.fr>

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant Acticcia Vie 90 n°6 et Acticcia 90 n°10 sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de Acticcia Vie 90 n°6 et Acticcia 90 n°10, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité.

Contacts Presse

Amundi :

Sonia Kobiela – 01.76.33.79.56 - sonia.kobiela@amundi.com

Contact Presse FNCA

Caroline de Cassagne – 01 49 53 41 72 – caroline.decassagne@ca-fnca.fr – www.creditagricole.info